

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **24 (1890)**

Heft 12

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Décembre 1890.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3 pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

UNE HEURE PASSÉE SUR LA GRÈVE DU LAC DE NEUCHÂTEL

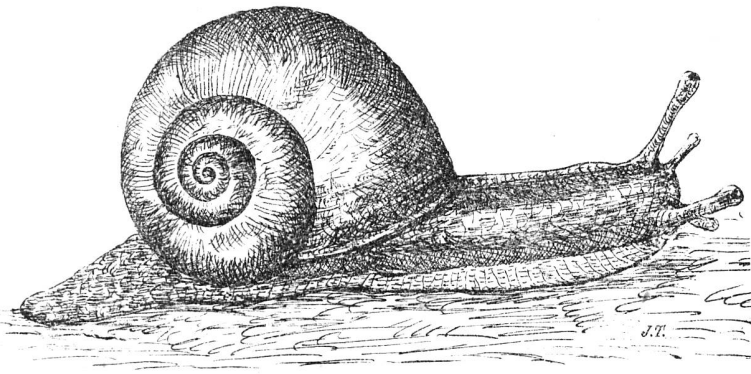
Savez-vous, Mesdames et Messieurs, ce que c'est que de passer une heure, par une belle journée de Mai, sur la grève du lac, au-dessous de la route de Serrières ? -

Si vous répondez « Oui ! », je vous féliciterai de tout mon cœur, car vous connaîtrez avec moi une des jouissances les plus douces de la vie, celle de se mettre en rapport immédiat avec la nature ; si, au contraire, vous me répondez que la partie de la grève dont il est ici question est couverte de cailloux sur lesquels il est fort désagréable de marcher, qu'il s'y trouve des buissons épineux où l'on s'accroche, que, par conséquent, à votre avis, l'endroit n'a rien de bien intéressant, votre réponse m'engagerait à essayer de vous faire envisager les choses à un autre point de vue. C'est donc à vous que je m'adresse dans ces lignes.

Je ne vous propose pas une promenade dangereuse ni même pénible, mais je vous invite à prendre place sur une de ces grandes pierres que l'eau a polies dans les temps anciens et à observer ce qui vous entoure. Vous verrez bien des choses qui vous étonneront.

J'étais justement assise sur une pierre telle que celle que je viens de décrire, laissant errer mes regards au hasard, lorsque je vis ce que je vais raconter. - Un escargot, portant sa coquille enroulée en une élégante spirale, rampait, ses quatre tentacules étendues et tâtonnant comme un aveugle qui cherche son chemin. A la fin, la lenteur et la monotonie de ses mouvements m'impatientèrent ; je le saisis par la coquille, où il rentra tout de suite. J'attendis longtemps pour le

voir reparaitre, mais en vain ; alors je lui parlai ainsi : « Petit animal, qui ne quitter jamais votre maison où vous vous croyez assuré contre tout accident, montrez-moi si votre demeure pourra vous servir aussi de nacelle. » - Et sans réfléchir, je le laissai tomber dans un petit bassin formé par les pierres ; il alla immédiatement au fond, mais j'attendis, pensant le voir bientôt reparaitre pour nager gentiment à la surface de l'eau. -



Un grand quart d'heure se passa, l'escargot ne quitta pas le fond. Presque sûre que la bête était noyée, je la retirai de l'eau; mais à mon grand étonnement, elle était fort bien portante et se mouvait comme auparavant. "Puisque vous avez la faculté de vivre confortablement, même sous l'eau, retournez-y donc?" Ayant ainsi parlé, je lançai mon escargot dans le lac, à quelques pas de distance, et bientôt je le vis, au fond de l'eau, collé contre une pierre. Après avoir attendu quelque temps, pour voir ce qui arriverait, je m'en allai, non sans éprouver quelques remords. J'avais sacrifié sans motif, à une curiosité égoïste, un enfant de la nature aussi inoffensif qu'impuissant à me résister.

Le lendemain, je retournai à la même place, m'attendant à trouver ma victime noyée parmi les cailloux de la rive. Mais comment dépeindre ma surprise? Je reconnus parfaitement la place où elle s'était fixée, mais elle avait disparu. - A plusieurs pieds de là, il y avait une pierre dont la partie supérieure s'élevait au-dessus de la surface de l'eau: c'est là que je découvris mon escargot. Le petit malin avait donc attendu pour bouger que l'ennemi se fût retiré; il possédait donc, au fond de sa demeure, la provision d'air nécessaire pour vivre, jusqu'à ce que le moment de se sauver fût venu. Pleine d'admiration pour son industrie et sa persévérance, qui avait vaincu la mienne, je résolus de le tirer d'affaire, car, sur cette pierre entourée d'eau, c'était la faim qui devait le tuer. Après bien des efforts, et au risque de me mouiller, je parvins à le saisir et je le déposai dans la verdure. Il parut bien content.

Et qui sait si, à mon exemple, en racontant à ses amis son aventure, il n'en a pas fait toute une odyssée?

M^{me} K. de Hornberg.

LES MONTAGNES HÉRALDIQUES

La terre est représentée en blason par les **terrasses**, les **montagnes** et les **coupeaux**; ces trois formes différentes sont très fréquentes dans les armoiries du Jura; dans certains pays, en

Italie principalement, les montagnes symbolisent le nombre de fiefs ou de châteaux que possèdent les familles portant des armoiries où se trouvent ces pièces.

La **terrasse** occupe la pointe de l'écu (fig. 1); les armes de la Commune du Pâquier portent d'argent au sapin de sinople (vert) sur une terrasse, ou **terrassé** de même.

La **montagne** est dessinée sous la forme d'un cône mourant de la pointe de l'écu, fig. 2; il faut toujours avoir soin d'indiquer, en blasonnant, le nombre des montagnes; la fig. 3 en porte trois.

Le **coupeau** affecte une forme ovoïde (fig. 4); lorsqu'il est surmonté d'un arbre, il faut dessiner celui-ci avec de fortes racines extérieures; comme pour les montagnes, le nombre ne doit

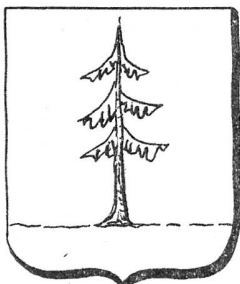


Fig. 1.

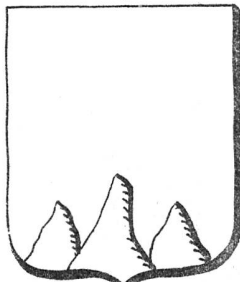


Fig. 3.

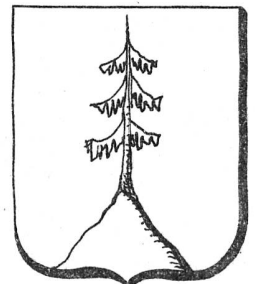


Fig. 2.

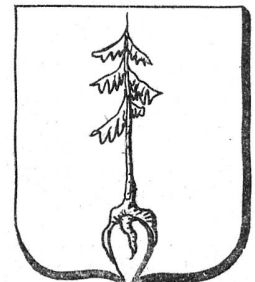


Fig. 4.

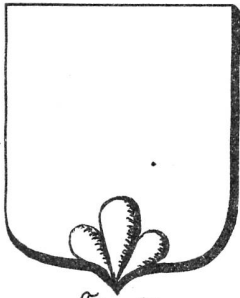


Fig. 5.

jamais être omis, ainsi fig. 5 : trois coupeaux et fig. 6, six coupeaux.

Dans la Suisse allemande, une quantité de familles où se trouve le mot **Berg** possèdent des montagnes dans leurs armoiries; mais nous avons été frappé du nombre considérable de ces **meubles** (pièces héraldiques) dans les armes communales ou de familles du Jura; avec le sapin, il y a évidemment un rapprochement à faire entre le

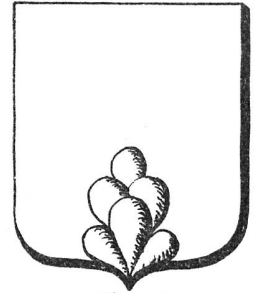


Fig. 6.

choix de pareils symboles et les pays où ils sont si fréquemment adoptés.

Plusieurs personnes confondent les trois **coupeaux** avec la **feuille de trèfle**; c'est là une erreur provenant d'une ressemblance lointaine; il est vrai que les coupeaux étant généralement peints en vert, l'erreur a pu se répandre facilement.

Puisque nous parlons blason, qu'il nous soit permis d'engager les clubistes à recueillir, dans le cours de leurs promenades, les différents écussons qu'on trouve si souvent sculptés au-dessus des portes ou des fenêtres des maisons de notre pays; ce serait là une fort intéressante collection qui développerait et le dessin et le goût de l'histoire; on sait en outre combien les usages modernes ont détruit de ces monuments modestes de notre histoire et il est indispensable de conserver au moins par le dessin ce qui en reste et qui tend également à disparaître peu à peu.

Novembre 1890.

Maurice Tripet.

CORRESPONDANCE

Le Socle, 5 Novembre 1890.

à la Rédaction du Rameau de Sapin.

Grâce à votre obligeance, j'ai reçu le printemps dernier une douzaine de tubercules de **crochus** du Japon. Je m'empresse de vous communiquer les résultats que j'ai obtenus avec la culture de cette plante dans nos montagnes.

Au commencement de Mai (la dernière neige était tombée quelques jours auparavant), sept tubercules furent plantés suivant vos indications; l'exposition n'était pas très favorable, mais je n'avais pas le choix du terrain. Ils se développèrent rapidement et donnèrent de nombreuses tiges. Je ne cherchai pas à me rendre compte de la croissance souterraine jusqu'au jour où le froid menaça la vie même des plantes. C'était le 20 Octobre et la terre était gelée à la profondeur de 5 centimètres.

Je recueillis, pour les sept plants mis en terre, deux litres et demi de tubercules parfaitement développés et je transportai à la cave les souches auxquelles tiennent encore de petits tubercules, dans la pensée qu'ils pourront être utilisés au printemps prochain pour de nouvelles plantations.

La récolte eût été double si la végétation n'avait pas été interrompue aussi vite et si la croissance des tubercules avait pu se continuer jusqu'en Décembre. Je conclus donc de l'essai que je viens de faire que pour la montagne, où les gelées sont précoces, il faut choisir une exposition au soleil et à l'abri du vent et, si l'on veut permettre aux croûtes de se développer complètement, il est préférable de les cultiver en couches ou dans des caisses qu'il serait facile de rentrer à l'approche des gelées. Je me propose de mettre en pratique ce dernier mode de culture l'an prochain.

J'ai fait préparer un plat de croûtes et je les ai trouvées excellentes à tous égards. Ce nouveau légume est réellement recommandable et je vous suis reconnaissant de me l'avoir fait connaître.

Si, contre mon attente, je ne pouvais utiliser les plants que j'hiverné, j'aurais de nouveau recouru à votre obligeance pour m'en procurer d'autres.

Agrééz, etc.

H. Rosat, fils.

TRAVAUX DE CONCOURS

proposés par le Comité Central du Club Jurassien pour l'exercice 1890 - 1891.

1. Une étude sur les grèves du lac, soit au point de vue de la flore, soit au point de vue de la faune.
2. Établir une carte en relief d'une partie du canton.
3. Recherches pour compléter la faune entomologique du canton.
4. Les poissons du lac ou d'un cours d'eau du pays.
5. Recherches sur les plantes non cultivées du Jura qui peuvent servir à l'alimentation.
6. Les chéiroptères neuchâtelois.
7. Collection de sculptures des anciennes maisons du pays.
8. Les plantes hybrides de la flore neuchâteloise.
9. Collection de plantes vénéneuses.
10. Étude sur les petits mammifères rongeurs.
11. Un sujet au choix du clubiste sur la géologie d'une partie du pays.
12. Travaux libres.

Le terme fixé pour l'envoi des travaux de concours est le 1^{er} Juillet 1891.

CHEVREUILS ET BRACONNIERS

Dans la soirée du 24 Novembre, un magnifique chevreuil a été retiré du canal du Bas-de-Sachet, où il a été retenu par les grilles, en venant sans doute des Sources de la Reuse.

Comme il arrive assez fréquemment que de ces gracieux animaux sont trouvés morts ou blessés, malgré la loi qui les protège, nous ne saurions voir dans ces faits autre chose que la main coupable des braconniers. Mais si ces derniers, qui paraissent nombreux dans le district de Boudry, ne reçoivent pas bientôt la leçon qu'ils ont depuis longtemps méritée, ils ne tarderont pas à avoir l'audace de dire à la Police qu'ils sont innocents, mais que la manie du suicide s'est emparée des chevreuils.

Un ami des chevreuils.